

# Saint Martin des Fontaines

## BULLETIN MUNICIPAL



JANVIER 2021

Commune du Pays  
de FONTENAY-VENDEE

## NUMÉROS UTILES

AGENCE POSTALE DE L'HERMENAULT ..... N° VERT : 36 31



Rue de la Gazellerie - Ouvert tous les jours : 9h - 12h  
Relevé boîtes-aux-lettres ..... 15h

ALLO SERVICE PUBLIC ..... 3939

www.service-public.fr > formation, social, papiers, logement, travail, justice et famille...



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS DE FONTENAY-VENDÉE

Allée de l'Innovation à FONTENAY-LE-COMTE ..... 02 28 13 07 07

CORRESPONDANT OUEST-FRANCE

Jean PORCHER ..... 02 51 00 12 62  
ou pour annoncer vos animations : ..... www.infocale.fr

CPAM DE LA VENDÉE ..... Tél. 36 46

EAU (LA SAUR) ..... 02 47 25 35 45

EDF, 17 RUE DE LA SABLIERE À FONTENAY-LE-CTE..... 0 810 85 00 85

GENDARMERIE

STE HERMINE ..... 02 51 97 91 17  
L'HERMENAULT ..... 02 51 00 10 01

NOTAIRES ..... L'HERMENAULT

MAÎTRES HÉLÈNE AUVINET ET MANUELLA CHATEIGNER

13 Grande Rue ..... 02 51 00 12 10

MAISON DE L'ETAT (SOUS-PRÉFECTURE) ET DDTM ..... À FONTENAY

16 Quai Victor Hugo ..... 02 51 50 14 20

MSA : accueil85@msa44-85.msa.fr ..... 02 51 36 88 88

33 Bld Réaumur - 85933 LA ROCHE SUR YON Cedex 9  
Permanence Fontenay à la CAF ..... 02 51 36 88 14  
Lundi ..... 9h - 12h et après midi sur RDV



PÔLE EMPLOI ..... À FONTENAY-LE-CTE

3 rue de l'Ouillette ..... Tél. CANDIDAT : 39 49  
..... Tél. EMPLOYEUR : 39 95

TRÉSOR PUBLIC - IMPÔTS - CADASTRE ..... À FONTENAY

Place Marcel Henri ..... 02 28 13 04 80 - 02 51 50 11 11  
Lundi - Mardi ..... 8h45 - 12h / 13h30 - 16h15  
Mercredi ..... 8h45 - 12h  
Jeudi ..... 8h45 - 12h / 13h30 - 16h15  
Vendredi ..... 8h45 - 12h

## SOCIAL

ADMR 19 RUE DU PETIT VILLAGE À L'HERMENAULT

SAD : 02 51 51 65 27 SSIAD : 02 51 87 76 73

admr.service\_de\_soins@yahoo.fr

admr.hermenault@orange.fr

ASSITANTE SOCIALE ..... 02 51 69 30 19

MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS ET DE LA FAMILLE

33 Rue Rabelais à FONTENAY LE COMTE

PERMANENCE À LA MAIRIE DE L'HERMENAULT

1<sup>er</sup> mercredi du mois ..... 9h30 - 11h30

3<sup>e</sup> mercredi du mois ..... sur rendez-vous

CAF : www.caf.fr ..... 0 810 258 510

Rés. S. Signoret Rue de la Lamproie 85200 FONTENAY LE COMTE

EPICERIE SOLIDAIRE, 48 rue de la Croix du Camp à FONTENAY

SECOURS POPULAIRE : 94 AV. POMPIDOU ..... 02 51 69 11 54

SECOURS CATHOLIQUE : 8 rue de Genève ..... 02 51 69 21 13

RESTOS DU COEUR : 6 rue Joseph Duranteau..02 51 69 80 01

## MAISON MÉDICALE DE L'HERMENAULT 15 Grande Rue (Permanence médicale de 8h à 20h)



### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr POUPLET / Dr Cécile MORICEAU ..... 02 51 00 12 12

Dr MOURAD ..... 02 51 51 44 68

PÉDICURES-PODOLOGUES ..... 02 51 53 93 21

Sylvain BOULANGER / Mégane HERENG / M JUDITH

INFIRMIÈRES À DOMICILE ..... 02 51 87 79 00

Marie-Cécile RIVIERE / Isabelle BROSSET / Lucie RAMBAUD

### DIÉTÉTICIENNES

Stéphanie VILLENEUVE ..... 06 61 77 82 85

Naomi GRAVIER ..... 07 70 57 82 22

PSYGOLOGUE Alice NEGRAUD ..... 06 24 78 84 87

### KINÉSITHÉRAPEUTES

Mme TARDY / L'HERMENAULT ..... 02 51 00 13 69

Mme PEPPER / MARSAIS ..... 02 51 51 32 66

OSTÉOPATHE À ST LAURENT : Mme Alletru ..... 06 32 51 79 69

### PHARMACIE DE L'HERMENAULT

Christelle GODIN, 18 Grande Rue ..... 02 51 00 11 06



## SPORTS & LOISIRS

### L'HERMENAULT / SALLE OMNISPORT

BASKET Mme JASCOWIEK ..... 06 14 08 92 49

### ECOLE DE SPORTS ENFANTS / GYM VOLONTAIRE ADULTE

Annie BELAUD, animatrice ..... 02 51 52 85 23

TENNIS Yves GERMAIN ..... 02 51 00 10 77

PALET BLANCHARD Benjamin ..... 06 20 60 71 25

### SAINT VALÉRIEN / SALLE POLYVALENTE

#### REC (EXPRESSION CORPORELLE) MODERN JAZZ

Elodie BOIDÉ, présidente ..... 06 30 52 02 06

#### HARMONIA (MUSIQUE ET CHANT / ENFANTS ET ADULTES)

Pascal THÉRY ..... 06 22 14 52 57

## Le Sommaire

NUMÉROS UTILES	2
MOT DU MAIRE	3
INFOS MUNICIPALES	
LE NOUVEAU CONSEIL	4
LES EMPLOYÉS COMMUNAUX	5
BUDGET PRIMITIF 2020	6
VOS PAPIERS	7
TRAVAUX	8-9
LES PROJETS DE MANDAT	10-11
PÊCHE / LOTISSEMENT	12
TARIFS / ÉTAT CIVIL / TRANSPORT SOLIDAIRE	13
RETOUR EN IMAGES SUR 2020	14-15
LA CARTE COMMUNALE	16-17
NOS PROS	18-19
INFOS MÉDICALES	20
LE MOT DES POMPIERS	21
INFORMATIONS LOCALES	22-23
LE FOOT / L'OUTIL EN MAIN / LA PAROISSE	
LES ÉCOLES DU SECTEUR	
RPI : ÉCOLES NOTRE DAME & SACRÉ COEUR	24
PÔLE JULES VERNE	25
INFOS À SAVOIR	26
SOCIAL / FAMILLE	27
PAGES HISTOIRE	28-29
LES JEUX DES CLAIRE	30
LA VACCINATION	31
LE MOT DES GENDARMES	30

Cette année 2020 était imprévisible et elle fut un bouleversement pour chacun d'entre nous. Elle a modifié en profondeur nos vies personnelles et professionnelles. La pandémie qui a touché le monde entier sera encore présente dans les mois à venir. La vaccination commence et j'ai confiance en nous tous pour sortir de cette situation difficile.

De nouvelles personnes ont souhaité participer à la vie municipale et vous nous avez élus en Mars dernier. Le 1<sup>er</sup> confinement a ralenti fortement les prises de fonction, mais pas la volonté de travailler, de s'impliquer, tous ensemble pour notre commune.

Dès la photo en couverture de ce bulletin vous découvrez une nouvelle manière de voir St Martin des Fontaines, ne vous y perdez pas !!!

Vous y trouverez de nombreuses informations, et voici les points que je souhaite vous préciser :

### NOUS AVONS FINALISÉ EN 2020 :

- ◆ Les divers travaux de voirie ainsi que l'aire de jeux pour les enfants
- ◆ La réouverture après l'été de notre restaurant la Coussotte avec un nouveau gérant bien courageux de se lancer en cette période compliquée.

### NOS PROJETS :

- ◆ Poursuivre les liaisons douces et sécurisées autour de notre commune.
- ◆ Améliorer les échanges avec la création d'un nouveau lieu : la salle Michel RAGON
- ◆ Avancer sur la rénovation de la Mairie touchée par la sécheresse de 2018, pour une réalisation en 2022.
- ◆ Finaliser le nom des habitants de notre commune, ainsi que le logo et la création d'un site internet.
- ◆ Contribuer à l'amélioration des déplacements des habitants par un transport solidaire.

Nous espérons d'ici quelques mois, pouvoir partager avec vous tous ces éléments lors d'une rencontre conviviale.

Nous avons pu apprécier cette année encore le plaisir de vivre dans une commune rurale où les contraintes nationales sont moins pesantes et les échanges intergénérationnels plus aisés.

Soyons patients, soyons prudents, consommons local pour préserver nos emplois. Dans ce contexte je vous souhaite une excellente année.

Le Maire, Philippe HERNANDEZ



**RECENSEMENT**

Le recensement initialement prévu en 2021 est reporté à cause de la crise sanitaire, certainement en 2022.

Nous vous informerons ultérieurement



**PHILIPPE HERNANDEZ**

*MAIRE*

- Finances / Bâtiments-Travaux / Voirie / Fêtes & Cérémonies
- Communication / Appels d'Offres / Impôts directs
- Communauté de communes (CC) Pays de Fontenay-Vendée (Titulaire) / CLECT
- Agence de Services aux Collectivités (Titulaire)



**MARYLÈNE BOURDEAU**

*1<sup>re</sup> ADJOINTE*

- **Responsable Finances**
- **Responsable Bâtiments-Travaux**
- Appel d'offres (Titulaire)
- Communauté de communes (Suppléante)
- Agence de services aux collectivités (Suppléante)
- SIVU Gendarmerie de L'Hermenault
- Sydev (Titulaire)
- CLECT (Suppléante)
- CC Finances-Ressources humaines



**OLIVIER BONNEAU**

*2<sup>e</sup> ADJOINT*

- **Responsable Voirie**
- Finances
- Fêtes & Cérémonies (pêche + 14 juillet + 8 mai + 5 décembre)
- Appel d'offres (Titulaire)
- Sydev (Suppléant)
- CC Environnement



**CLAIRE ANONIER**

- **Responsable Solidarité**
- Communication
- Fêtes & Cérémonies (embellissement + 8 mai + 5 décembre)
- Appel d'offres (Suppléante)
- CC PCAET / Social



**DOMINIQUE BODET**

- Finances
- Voirie
- Fêtes & Cérémonies (14 juillet)
- Appel d'offres (Titulaire)
- Impôts directs (Titulaire)
- SIAEP (eau de Mervent)
- CC Aménagement territorial / Ruralité



**CLAIRE CHARRIEAU**

- **Responsable Communication**
- Fêtes & Cérémonies (embellissement + 14 juillet + 8 mai + 5 décembre)
- Solidarité
- Appel d'offres (Suppléant)
- CC Culture / Communication



**RÉMI HERNANDEZ**

- Voirie
- CC Eau-Assainissement



**WILLIAM MIRALLES**

- Bâtiment / Travaux
- Voirie
- Appel d'offres (Suppléant)
- Impôts directs (Suppléant)
- Correspondant Défense
- CC Sport



**LUCIE RAMBAUD**

- Fêtes & Cérémonies (embellissement)
- Solidarité
- CC Santé



**VICTOR RICHEL**

- Voirie
- SIVOM Jules Verne
- CC Travaux-Entretien patrimoine



**BASTIEN TESSIER**

- Fêtes & Cérémonies (14 juillet)
- SIVU Gendarmerie de L'Hermenault
- SIVOM Jules Verne
- E-collectivités
- CC Enfance-Jeunesse / Tourisme

NOS 3 EMPLOYÉS COMMUNAUX



**CHRISTELLE THIBURCE**

Agent d'entretien



**SABRINA BOUILLAUD**

Secrétaire de mairie



**TONY HERVÉ**

Agent technique

**MAIRIE**

02 51 00 10 74

20 rue de la Mairie  
st-martin-des-fontaines.mairie@wanadoo.fr

**Ouverture du secrétariat :**

Du lundi au vendredi de 14h à 17h  
la mardi de 14h à 19h

Fermé le mercredi et chaque dernier vendredi du mois  
**PERMANENCE DU MAIRE** ..... sur rendez-vous

**ACTES D'ÉTAT CIVIL**

Pour obtenir des copies et extraits d'actes d'état civil, adressez-vous à la mairie du lieu de naissance, de mariage ou de décès.

**PACS EN MAIRIE**

C'est désormais à la **mairie** de votre domicile qu'il est possible de conclure un **Pacte Civil de Solidarité (PACS)**.

**Pièces à fournir :**

1. Une déclaration conjointe de conclusion de PACS (cerfa n° 15725-01)
2. Une convention passée entre les 2 partenaires, rédigée par eux-mêmes ou par un notaire (cerfa n° 15726-01)
3. Extrait d'acte de naissance avec filiation (- de 3 mois)
4. Pièce d'identité valide
5. Attestation sur l'honneur (cerfa n° 15725-01)

Après avoir apporté ces pièces en mairie pour l'étude de votre dossier, un rendez-vous vous sera donné pour l'enregistrement de votre PACS et sa signature avec l'Officier d'État civil.

**POUR LES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS**

Le mineur doit avoir, sur lui, 3 documents :

1. L'autorisation de sortie du territoire (AST)
2. Titre d'identité en cours de validité
3. Copie du titre d'identité en cours de validité du parent ayant l'autorité parentale et ayant signé l'AS

**LISTES ÉLECTORALES POUR LES JEUNES DE 18 ANS**

L'inscription se fait d'office s'ils ont été recensés pour la journée d'appel à la défense (JDC) à leurs 16 ans, sinon ils doivent se présenter à la Mairie au moment de leur majorité munis de leur Carte Nationale d'Identité valide et d'un justificatif de domicile.

**ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES 2021**

A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas encore les dates précises de ces 2 élections

**INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

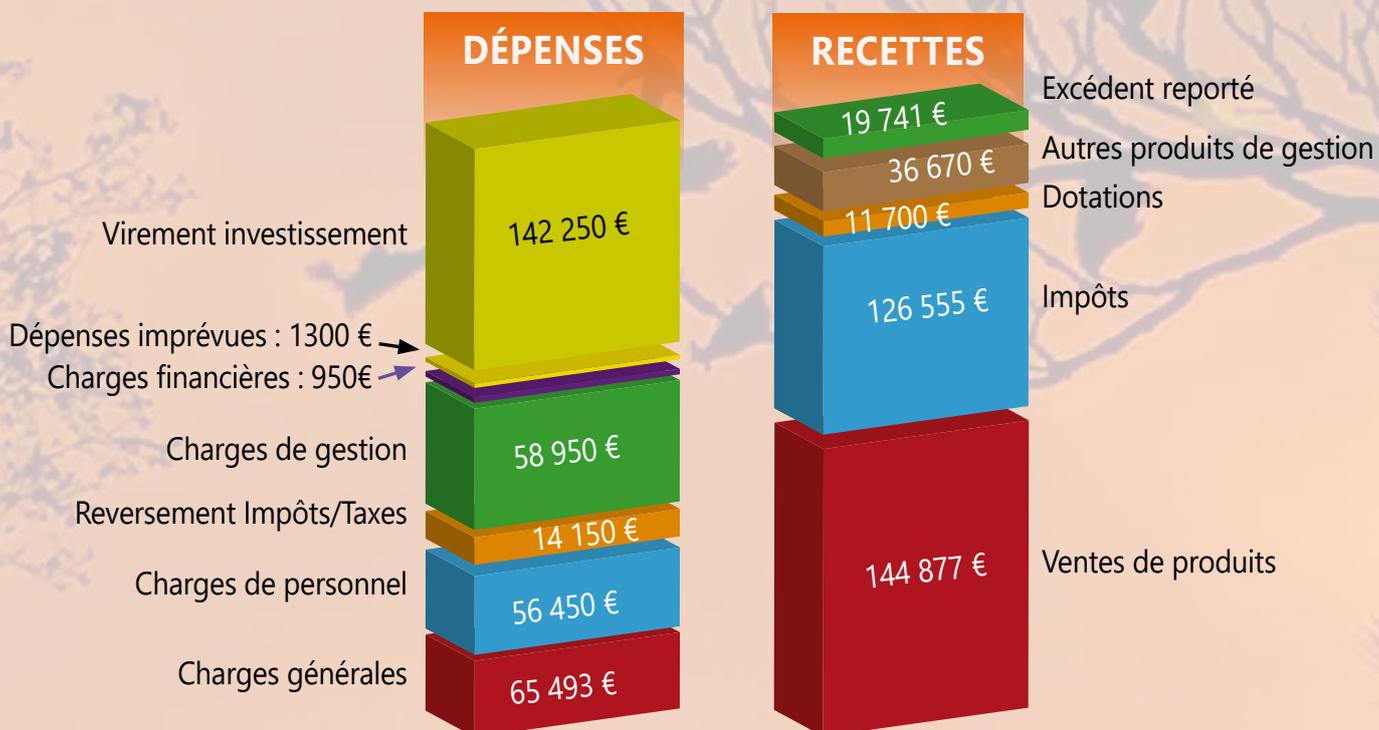
- **Inscription toute l'année :** Sachez que vous avez la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales de la commune **tout au long de l'année soit en retirant un formulaire en Mairie, soit par internet sur le site [service public.fr](http://service.public.fr)**
- **La date limite d'inscription** sur les listes électorales afin de participer à un scrutin est le dernier jour du 2e mois précédant le scrutin.
- **Connaître sa situation électorale :** Vous avez également la possibilité de connaître votre lieu d'inscription sur les listes électorales et votre bureau de vote dans la rubrique « interroger sa situation électorale » sur ce même site.
- **Nouveaux inscrits :** votre carte électorale vous sera transmise 1 mois environ avant les prochaines élections.
- **Pour pouvoir voter :** vous devrez vous présenter à votre bureau munis d'une pièce d'identité avec photo et de votre carte d'électeur.

**BIENTÔT 16 ANS !**

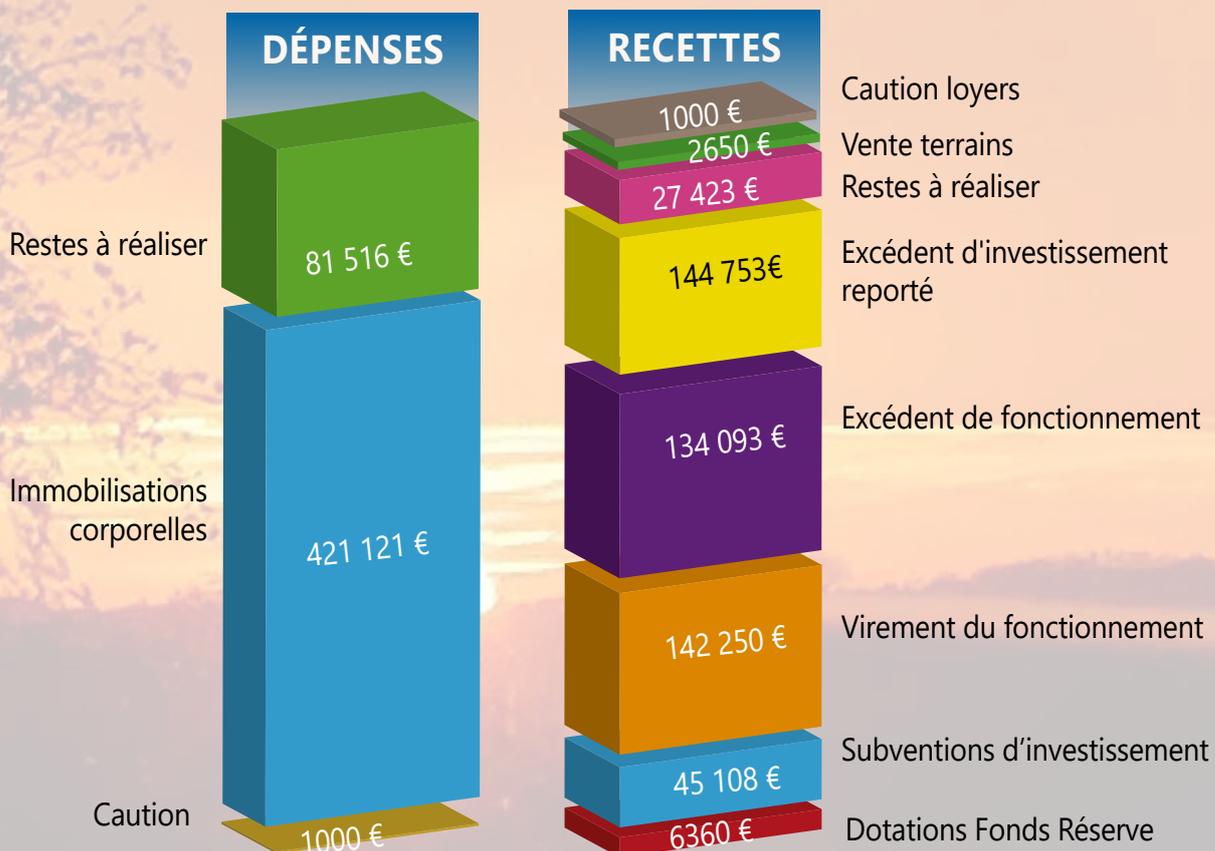
*L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !*

**ma JDC.fr**  
Journée Défense et Citoyenneté

## FONCTIONNEMENT : 339 543 €



## INVESTISSEMENT : 503 637 €



## Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

### Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



### Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



### Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :

- Duplicata
- Changement d'adresse
- Changement de titulaire
- Cession de véhicule \*\*
- Autre motif \*\*

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre à l'acquéreur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

\*\* Uniquement en m'identifiant avec mon compte France Connect

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Amicale des donneurs de sang .....	100 €
ADMR L'Hermenault .....	176 €
ADMR Service de Soins + Arc en ciel L'Hermenault .....	320 €
Société de chasse St Martin-des-Fontaines .....	150 €
UDAF La Roche-sur-Yon .....	80 €
Anciens Combattants AFN .....	150 €
Multi'Services Sud Vendée .....	50 €
Patrimoine Religieux de L'Hermenault .....	100 €
CAUE La Roche-sur-Yon .....	40 €
ADAPEI La Roche-sur-Yon .....	50 €
ADILE La Roche-sur-Yon .....	50 €
Ligue contre le cancer .....	100 €
L'Outil en main .....	150 €
Gymnastique volontaire L'Hermenault .....	100 €
Graines de Bambins Mouzeuil-St Martin .....	100 €
Ecole Jules Verne (APE) .....	180 €
Protection civile de Fontenay-le-Comte .....	50 €
AEC de St Valérien (Danse moderne) .....	50 €
<b>TOTAL .....</b>	<b>2096 €</b>

## TAUX D'IMPOSITION 2020

TAXES D'HABITATION .....	16,30 %
FONCIER BATI .....	12,52 %
FONCIER NON BATI .....	34,05 %
<b>Le produit attendu est de .....</b>	<b>91 281 €</b>

## CRÉATION D'UNE AIRE DE JEUX

Espace situé derrière la salle des fêtes

Coût ..... 34 201 € HT

Subventions DSIL : 48 %

Région : 20 %



## RUE DE LA COUSSOTTE



AVANT



APRÈS TRAVAUX :  
voirie et trottoirs



AVANT



APRÈS  
avec un trottoir neuf

## VOIRIE DU LOTISSEMENT



AVANT



APRÈS TRAVAUX :  
voirie et trottoirs



AVANT



APRÈS TRAVAUX :  
voirie et trottoirs

## LOCATIF DU 31 RUE DE LA MAIRIE



TRAVAUX EN COURS

*Le logement étant sans locataires, le Conseil a décidé de rénover l'intérieur vieillissant : peintures, carrelages, parquet, papiers peints, réfection de la salle d'eau...*



## LA SALLE MICHEL RAGON : UN FUTUR TIERS-LIEU



*L'armoire à livres*

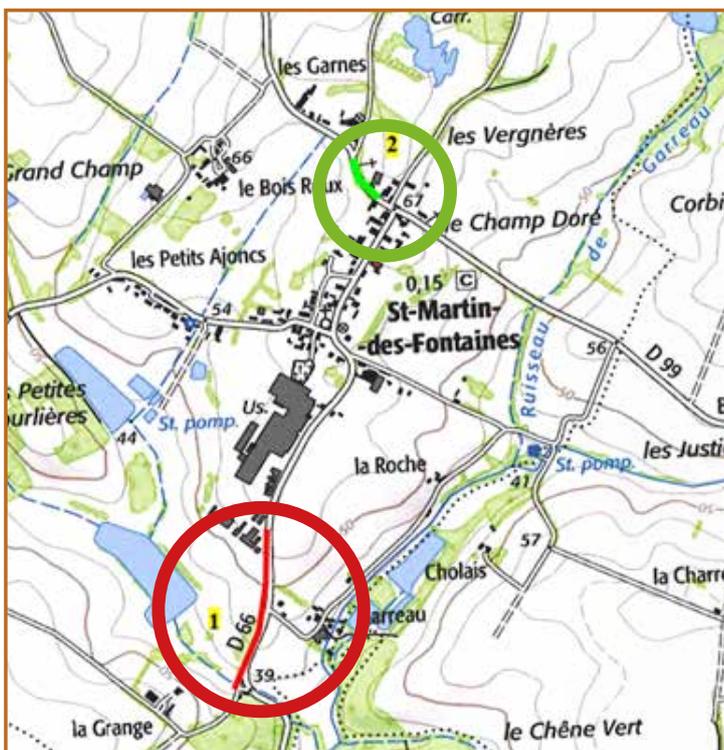
L'écrivain Michel RAGON, décédé en 2020, venait dans sa jeunesse à St Martin-des-Fontaines, chez son grand-père, dont la ferme jouxtait l'ancienne école.

C'est en sa mémoire que nous voudrions dédier la petite salle de réunion rénovée à ce contemporain célèbre.

### QU'EST-CE QU'UN TIERS-LIEU ?

Ce "tiers-lieu" (un espace ouvert et hybride), servirait principalement à vous, habitants de la commune, pour échanger vos idées et savoir-faire. Nous aimerions y aménager un espace lecture, internet, des jeux de société et d'échange de livres grâce à notre armoire à livres.

Manifestez-vous en mairie pour nous proposer vos idées et votre éventuel bénévolat... Merci d'avance !



### ...Chemins pédestres...

Afin de valoriser notre commune et de faciliter l'accès sécurisé aux randonneurs, des chemins piétonniers vont voir le jour, sur la D66, direction L'Hermenault et vers St Laurent-de-la-Salle.

 Chemin piétonnier rejoignant la Grange Ardoux

 Trottoir à aménager rejoignant Les Vergnières

## ATELIER PARENTS / ENFANTS

La municipalité envisage de proposer des ateliers parents/enfants. Pour cela elle s'est mise en relation avec l'ODDAS de Fontenay-le-Comte

### OBJECTIFS DES ATELIERS :

- ✓ Développer les liens parents/enfants
- ✓ Favoriser les échanges entre parents et enfants en partageant une activité et ainsi permettre aux parents de voir évoluer son enfant parmi d'autres...
- ✓ Pouvoir le faire ensemble
- ✓ Favoriser la rencontre entre parents
- ✓ Favoriser les échanges sur des questions liées à la parentalité
- ✓ Accompagner les parents dans leur fonction parentale

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

- ✓ Durée de l'atelier : 2h30 (avec le goûter offert par l'ODDAS)
- ✓ Jour et horaires : à définir ensemble en fonction des disponibilités des salles
- ✓ Gratuit pour les familles.
- ✓ L'ODDAS apporte tout le matériel nécessaire à l'activité



### ...Pause détente...



Pour faire une pause détente, des bancs agrémentés de bacs fleuris seront installés. Vous pouvez suggérer des emplacements...

### SITE INTERNET

La municipalité a lancé la création d'un site internet communal. Sa présentation aux habitants est programmée courant MAI, selon le protocole sanitaire en vigueur.

### COUPON RÉPONSE



### VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

La municipalité souhaite trouver un nom aux habitants de St Martin-des-Fontaines. Quelques propositions nous ont été soumises. Faites-nous parvenir votre préférence en entourant le nom qui vous conviendrait le mieux, puis mettez le coupon dans la boîte à lettres de la mairie avant le 5 MARS. Merci de votre participation.

### NOMS PROPOSÉS :

1. Fontmartinois / Fontmartinoise
2. Fontainois / Fontainoise
3. Fontasien / Fontasienne
4. Marfontain / Marfontaine
5. Martaisien / Martaisienne
6. Martainisien / Martainisienne



## PECHE AU PLAN D'EAU COMMUNAL

- ✓ Droit de pêche ..... carte obligatoire
- ✓ Ouverture de la pêche ..... de 7h à 20h
- ✓ Fermeture hebdomadaire ..... le JEUDI

### Achat des cartes de pêche en Mairie ou chez les responsables :

- ✓ ADAM Jérémy, 11 rue de la Grille ..... 06 29 51 59 55 / week-end
- ✓ HERVÉ Tony, 41 rue de la Fumeterie. 06 48 60 55 37 / Semaine

### OBLIGATIONS DIVERSES

- ✓ Interdiction d'appâter.
- ✓ Vous devez présenter votre carte chaque fois qu'un membre en titre (élu ou employé communal) vous le demande. Le contrôle peut évidemment induire la vérification de vos captures. Tout manquement au présent règlement vous expose aux sanctions du bureau.

## PRIX DES CARTES

- Carte/année (12 jours maxi) ..... 55 €
- Carte/journée (-12ans) ..... 2 € la ligne
- Carte/journée (+ 12 ans) ..... 5 € les 3 lignes

### NOMBRE DE PRISES JOURNALIÈRES :

- ✓ 30 gardons
- ✓ 2 carnassiers à la maille : Brochets (60 cm) et Sandres (50 cm)
- ✓ 6 truites maximum
- ✓ 3 carpes (+ de 4 kg : remettre à l'eau impérativement)

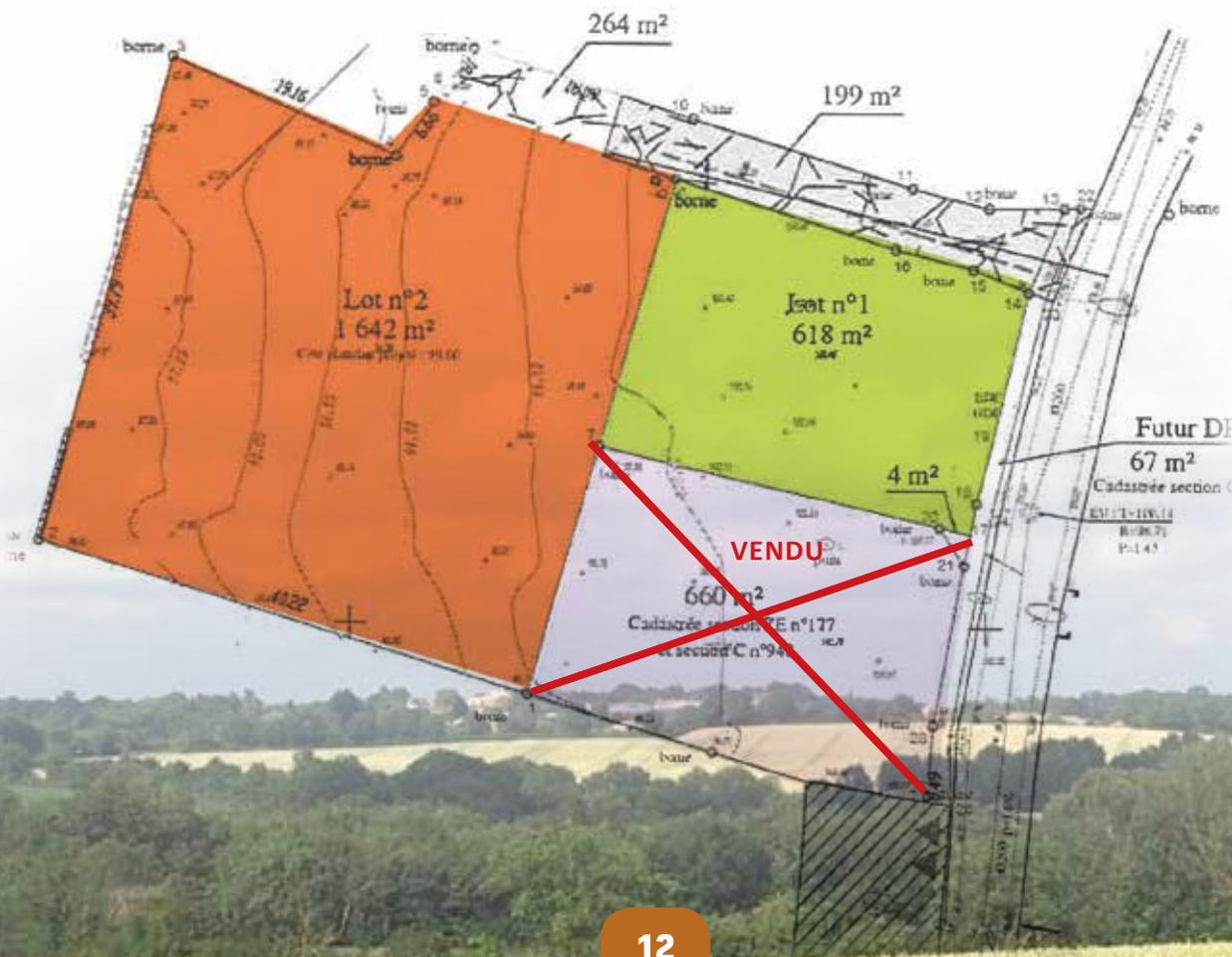
- ✓ La chasse est INTERDITE aux abords et sur l'étang
- ✓ Les lieux de pêche doivent rester propres



## TERRAINS COMMUNAUX à bâtir

### VIABILISATION DE 2 TERRAINS impasse de La Grille

- Lot N° 1 (618 m<sup>2</sup>) ..... 10 000 €
- Lot n° 2 (1 642 m<sup>2</sup>) ..... 15 000 €



**TARIFS**

**LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES**

	Commune	Hors Commune
Vin d'honneur	25 €	50 €
Banquet, fête de famille	sans vaisselle	60 €
	avec vaisselle	70 €
2 jours	sans vaisselle	100 €
	avec vaisselle	120 €
Electricité	0.20 €/kwh	



MODALITÉS DE RÈGLEMENT

- 30 % de la redevance de base à la réservation
- **Chèque de caution de 100 € à la réservation** (chèque restitué après la manifestation s'il n'y a pas eu de dégradation, de malpropreté ou de nuisances sonores)
- Un formulaire (conseils et consignes) sera remis avec les documents "Convention de la mise à disposition" le jour de la réservation de la salle des fêtes.

DEMANDE DE LOCATION : Réservation en mairie au **02 51 00 10 74**

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

- > GRATUITÉ pour les associations communales
- > GRATUITÉ pour les associations en lien avec St Martin-des-Fontaines

**INFOS FUNÉRAIRES**

ESPACE CINÉRAIRE	CIMETIÈRE
→ Case 50 ans.....650 €	<u>CONCESSION</u> ..... 50 ans
→ Caverne 50 ans.....300 €	→ Simple ..... 150 €
→ Jardin du Souvenir : Dispersion des cendres..... GRATUIT	→ Double..... 300 €
→ Plaque (support de mémoire) 50 ans ..... 50 €	



**Transport SOLIDAIRE**

En partenariat avec l'Oddas de Fontenay-le-Comte, un SERVICE DE TRANSPORT SOLIDAIRE EST PROPOSÉ AUX HABITANTS DE LA COMMUNE :

- ne disposant pas de moyen de locomotion
- ne pouvant momentanément ou durablement pas conduire
- pour des déplacements occasionnels, courses, rendez-vous médicaux ou personnels (sont exclus les trajets pris en charge par l'Assurance maladie).

**Cotisation annuelle à l'ODDAS** de Fontenay-le-Comte : 4 €/an/personne.

**Tarifs** : Le transport concerne des trajets de 0 à 25 km environ pour un coût de : 4€ jusqu'à 10 km + 0,40€/km supplémentaire

**2 CHAUFFEURS SONT À VOTRE DISPOSITION**  
**RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de votre mairie :  
**02 51 00 10 74**

*Nos pensées vont vers...*

Léon AUJINET décédé le 12 Septembre 2020  
 Marie-Christine HONORÉ décédée le 15 Novembre 2020  
 Boubaker MERROUCHE décédé le 30 Décembre 2020





### DISTRIBUTION DE MASQUES AUX HABITANTS

La Communauté de communes et le Département ont fourni des masques pour nous aider à lutter contre la pandémie.  
La distribution a été faite par les élus au mois de mai

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Malgré le Covid et dans le respect des mesures sanitaires, les conseillers ont distribué des plants de géraniums à tous les habitants



### CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



### CÉRÉMONIE DU 5 DÉCEMBRE

En hommage à nos camarades « Morts pour la France » au cours de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, la municipalité de Saint Martin-des-Fontaines a organisé, avec l'association des anciens combattants, une cérémonie au Monuments aux Morts.

Un hommage particulier a été rendu à un enfant de la commune, en présence de la famille du Maréchal des logis Pierre DURET, tombé en Algérie à l'âge de 22 ans.

### REPAS DES AÎNÉS : MERCI LA COUSSOTTE !

À l'occasion des fêtes de fin d'année, et à l'initiative du Conseil municipal, Mr Fraser COLBRON, le nouveau gérant du restaurant La Coussotte, a confectionné 25 repas pour les aînés de la commune.

Les Conseillers ont fait la distribution à ceux qui n'étaient pas en mesure de se déplacer



*Voici le Menu de Fête  
qui a été proposé à nos aînés*



*Soupe aux marrons et au panais*



*Bœuf bourguignon au gingembre  
accompagné d'un mille feuilles  
aux pommes de terre et champignons et  
fagots de haricots verts au lard fumé.*

*Ou*

*Saumon cuit à la clémentine sauce crème  
fraîche à la betterave accompagné  
de pommes de terre grenailles et fagots  
de haricots verts au lard fumé*



*Gâteau façon Paris-Brest*

## BROCANTE MENSUELLE

2<sup>ème</sup> DIMANCHE  
du MOIS

Saint-Martin  
des-Fontaines  
Face à «La Coussotte»  
85570

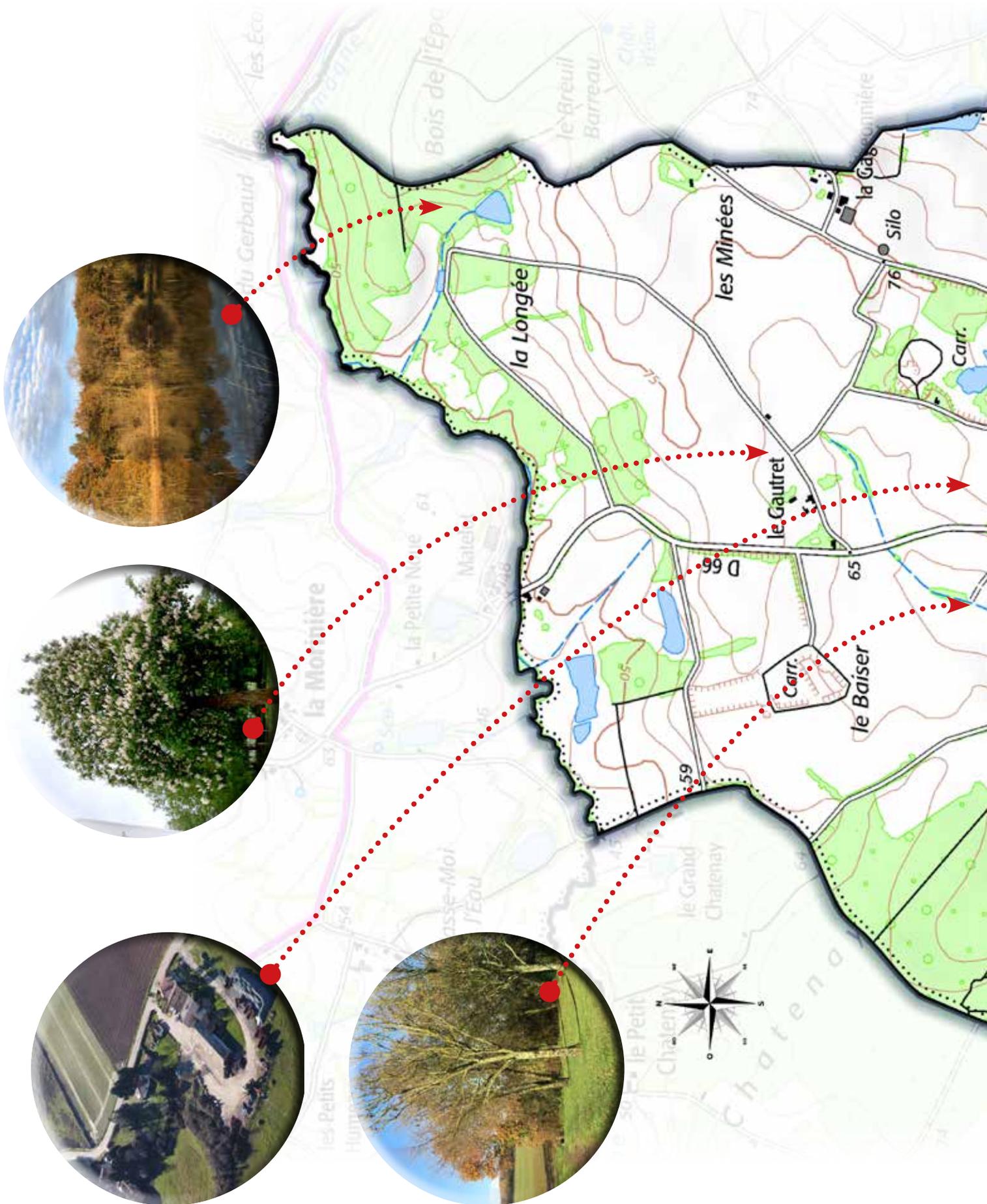


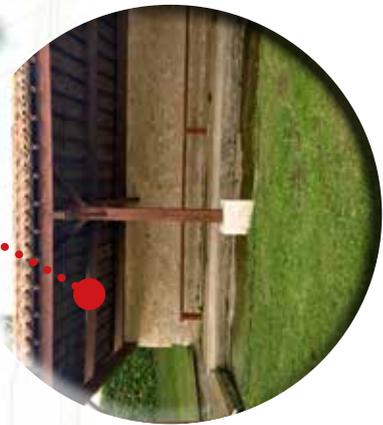
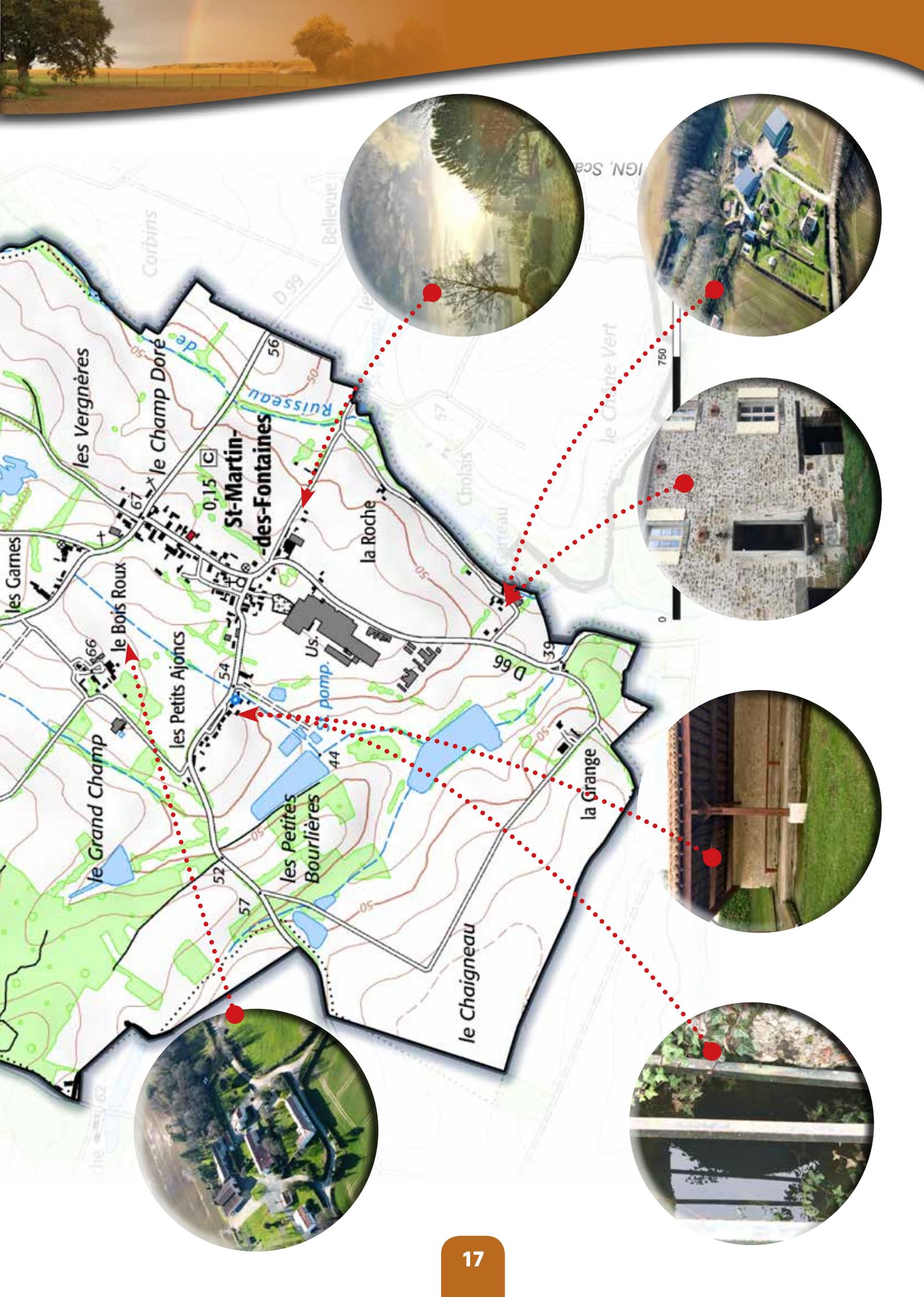
### BROCANTE MENSUELLE

Jean-Luc SOULIÉ, brocanteur et habitant de St Martin-des-Fontaines, organise tous les 2<sup>es</sup> DIMANCHES DU MOIS une brocante aux abords de la Coussotte.

Ce dimanche 10 janvier, une vingtaine de brocanteurs professionnels étaient présents malgré un vent glacial.

# CARTE de la commune





# MB MENUISERIE

Manu Barraud

06 82 27 91 85  
Chemin de la Fontaine  
menuiseriemanu Barraud@orange.fr



## CDA

SARL CLOT BAT PLUS

**MÉTALLERIE**  
ESCALIERS  
GARDE-CORPS  
VERRIÈRES  
PORTAILS  
CLÔTURES  
VOLETS  
AUTOMATISMES  
PORTES DE GARAGE

Anthony Rambaud  
Gérant  
a.rambaud@cda-deco.fr  
Port. 06 24 11 07 12

Rue d'Arcole - ZA du Verron  
85200 LONGÈVES  
Tél. 02 51 52 11 83  
www.cda-deco.fr

# SNC TBE

Transport, Terrassement, Battage, Elagage  
HERNANDEZ Rémi & RENAUD Frédéric  
06 28 84 60 22 - 06 81 31 95 22  
Les Garnes, 85570 Saint Martin des Fontaines  
hernandezremi@orange.fr



Nelly GUYONNET  
2 rue de la Coussotte  
02 51 51 80 63

Alexandra HERRY  
8 rue de la Grille  
02 51 52 84 42

Assistante  
Maternelle  
Agréée

## RESTAURANT LA COUSSOTTE

### Fraser COLBRON

Plats et pizzas à emporter  
Ouvert du mardi au dimanche  
09 77 09 26 20



Ancien cuisinier au restaurant L'Assiette Gourmande à la Caillière-St Hilaire, Fraser Colbron est devenu gérant de La Coussotte en octobre 2020.

En attendant la réouverture effective des restaurants, il propose des plats et pizzas à emporter.

C'est lui qui a préparé les repas livrés aux aînés par la municipalité pour les fêtes de fin d'année

## GÎTE MOULIN DE GARREAU

DESCRIPTIF ET LOCATION SUR LE SITE INTERNET DE LOCATION "CLÉ VACANCES"



## LES RUCHERS DES FONTAINES APICULTEUR À LA GAGEONNIÈRE

**Samuel BODET** 06 63 28 70 81

Il s'occupe de **450 ruches** réparties entre la plaine, le bocage et le marais Vendéen.

Grâce à la diversité des ressources florales et aux agriculteurs du secteur respectueux des bonnes pratiques agricoles, la production de miel et la santé des abeilles se portent bien.

**L'exploitation compte plusieurs ateliers :**

- Production de miel et d'essaims,
- Service de pollinisation pour les agriculteurs (colza et tournesol semence, arboriculture, maraîchage),
- Service de récupération d'essaims naturels

**Vous pouvez retrouver tous ses produits à la boutique de MELLI-OUEST, au lieu-dit La Poêle Sèche à St Laurent de la Salle.**



## Ventes ambulantes à St Martin

### POISSONS ET CIE

**Frédéric SOULARD** vous propose des produits frais : poissons, crustacés, coquillages mais aussi fruits, légumes, crèmerie, charcuterie, épicerie...

Réservez votre commande au **06 82 27 92 95** ou sur [frederic.soulard0076@orange.fr](mailto:frederic.soulard0076@orange.fr)

### MOULES & HÛÎTRES

De juin à septembre, **Marion** vous propose tous les jeudis : des moules et huîtres de la baie de l'Aiguillon

Réservez vos produits au **06 66 33 98 00**

### LE PAIN DÉLICE

**Damien LAURENT**, gérant de la boulangerie-pâtisserie Le Pain Délice, organise une tournée de pains tous les mardis, mercredis, vendredis et samedis

Demandez un arrêt chez vous au **02 51 52 83 95**

## NOS AGRICULTEURS

✿ **Isabelle PROVINS** : 06 78 28 23 70

**EARL du CHAMP MOULIN à La GAGEONNIÈRE**

Production et vente directe de viande Partenaise  
Poules pondeuses de plein air / Céréales

✿ **Cyrille GROLLEAU**

**LE BOIS ROUX**

Élevage de bovins race Limousine / Céréales

✿ **Emmanuel & Clémentine BODET**

**EARL L'ARC EN CIEL à LA GAGEONNIÈRE**

Céréales

BODET EMMANUEL & CLEMENTINE

06 33 09 10 59

[lepanierdecamille@gmail.com](mailto:lepanierdecamille@gmail.com)

LE CLOUPINOT 85570 PETOSSE

Facebook icon Le Panier de Camille

Horaires d'ouverture :

De mai à septembre

Du lundi au samedi :

9h30 - 12h30 / 14h30 - 18h30

Vendredi : 9h30 - 18h30

D'octobre à avril :

Vendredi : 9h30 - 18h30



**Le Panier de Camille**

Vente de légumes de notre production



**SARL PORCHER  
SERVICES**

**TRAVAUX  
AGRICOLES**



CHEMIN DU BOIS DE L'ÉPRAUD - 85570 MARSAIS STE RADEGONDE

**06 11 41 27 02 ou 06 13 63 74 86**

[sarlpocher.services@orange.fr](mailto:sarlpocher.services@orange.fr)

Application de produits phytopharmaceutiques  
en prestation de services sous l'agrément n°  
PLO1884

## LES NUMÉROS D'URGENCE À CONNAÎTRE



**EN CAS D'URGENCE VITALE COMPOSEZ LE : 15**

### BESOIN DE L'AVIS URGENT D'UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE



## Vous n'avez pas de médecin traitant ?



Le Centre Hospitalier de Fontenay-le-Comte a développé le **dispositif SASPAS** vous permettant de consulter un Médecin Généraliste en formation et supervisé au sein des locaux des Urgences.

Le dispositif est accessible à toute personne n'ayant pas de médecin traitant ou des difficultés dans l'accès aux soins.<sup>(1)</sup>

Les consultations ont lieu **avec ou sans rendez-vous** :

**Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h  
et le Samedi de 8h30 à 12h**

Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du secrétariat des Urgences au : **02.51.53.30.41**  
→ Du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h

En dehors de ces horaires, vous pouvez joindre le service au **02.51.53.30.43**

## Vous avez une demande de soins urgente et votre médecin n'est pas disponible ?

Le Centre Hospitalier en association avec la CPTS Sud-Vendée<sup>(2)</sup> a développé le **dispositif « Circuit Court »** vous permettant de consulter un Médecin Généraliste au sein des locaux des Urgences.

Ce dispositif est accessible aux personnes ayant une demande de soins urgente et ne pouvant pas consulter de médecin généraliste.

Les consultations ont lieu **sans rendez-vous**, directement au service des Urgences du Centre Hospitalier :

**Du Lundi au Vendredi de 8h30 à 18h  
et le Samedi de 8h30 à 12h**

Vous serez orienté par une Infirmière d'Accueil et d'Orientation selon votre motif de venue.

<sup>(1)</sup> Un interne SASPAS n'a pas vocation à devenir votre médecin traitant.

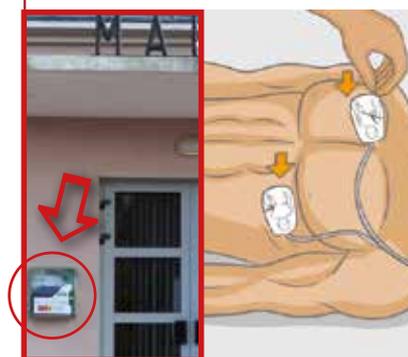
<sup>(2)</sup> Association regroupant des médecins libéraux, médecins hospitaliers et professionnels du paramédical.



**Vous trouverez un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe)** à l'extérieur de la Mairie, près de l'entrée, un endroit facile d'accès.

En cas de nécessité, tout le monde peut être amené à utiliser ce matériel spécifique.

APPELEZ LES SECOURS et suivez simplement les directives données par l'appareil...



## DON DU SANG 2021

## COLLECTE de 15h à 19h

### Collecte Salle des OPS

(Oeuvres Post-Scolaires)

102 rue de la République

à FONTENAY LE COMTE

02 51 44 62 34

[mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr](http://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr)

FÉVRIER.....Jeudi 4 / Mardi 9

AVRIL..... Vendredi 9 / Mercredi 14

JUIN..... Mercredi 9 / Lundi 14

AOÛT ..... Vendredi 13 /Mardi 17

OCTOBRE.....Mercredi 13 / Lundi 18

DECEMBRE .....Mercredi 15 / Mardi 21



### L'année 2020 restera à jamais dans nos mémoires...

- Pour nous Sapeurs-Pompiers volontaires, cette année fût très particulière : avec une baisse de 20% de nos interventions, nous sommes restés mobilisés et nous continuons à nous former, malgré les annulations et reports de nos formations.
- Nos missions principales restent le secours à personne et les accidents de la route.
- L'annulation de notre Sainte Barbe, prévue le 5 décembre, restera l'un des faits marquants de 2020, car c'est un moment important pour tout Sapeur-Pompier. En effet, lors de cette journée, nous pouvons mettre à l'honneur celles et ceux qui le méritent : médailles et galons peuvent ainsi être remis... sans oublier l'hommage rendu à nos morts.
- Notre distribution de calendriers a également été impactée : ne pas pouvoir venir chez vous, vous les remettre en main propre, a été une décision difficile à prendre, mais pour rester cohérents avec les gestes barrières, il fallait mieux les déposer dans les boîtes aux lettres.

Merci à celles et ceux qui nous ont remis des dons, car je sais que pour certains, c'est important de pouvoir contribuer à la vie du Centre de secours.

D'ailleurs, vos contributions permettent de :

- subvenir à nos besoins
- organiser des moments de convivialité entre nous (par le biais de l'Amicale des sapeurs-pompiers),

qui servent à renforcer la cohésion sociale et amicale

- passer de bons moments avec nos "anciens" qui ont oeuvré avant nous, pour que le Centre de secours perdure...

Je tenais également à remercier tous les maires de notre secteur de premier appel pour leur soutien sans faille.

### 2021 : une année chargée...

En effet, nous allons accueillir plusieurs formations du groupement de Fontenay-le-Comte et vous aurez l'occasion de nous voir manoeuvrer sur vos communes.

J'en profite une nouvelle fois, pour lancer un appel à toutes celles et ceux qui pourraient être tentés par l'aventure de devenir Sapeurs-Pompiers volontaire.

Votre Centre de secours de L'Hermenault-Pouillé a besoin de recruter afin d'assurer sa pérennité et ses missions. Je suis à votre disposition ainsi que tous les Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours pour répondre à vos questions.

Je me joins au personnel du Centre de secours pour souhaiter à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches, une bonne et heureuse année 2021.

Lieutenant Franck CHAUVEAU

Chef de Centre

06 16 72 08 94





RENSEIGNEMENTS



Jérémy BIRÉ, *président*  
jeremy.bire@gmail.com  
www.fcpb.footeo.com

LE FOOTBALL CLUB PLAINE ET BOCAGE RÉUNIT 5 COMMUNES ENVIRONNANTES ET COMPTE À CE JOUR ENVIRON 300 LICENCIÉS.

Depuis de nombreuses années, la volonté du club est de se structurer afin de proposer un cadre sérieux et agréable pour tous ses pratiquants afin qu'ils puissent s'épanouir dans la pratique du football.

Dans cette démarche, le club possède des infrastructures sur cinq communes, ce qui permet l'accueil de tous les entraînements et des compétitions sur les communes de L'HERMENAUT, POUILLÉ, SÉRIGNÉ, ST CYR-DES-GÂTS ET ST LAURENT-DE-LA-SALLE.

Grâce à l'investissement des acteurs locaux comme les mairies, mais également des bénévoles du club, le FCPB ne cesse de grandir et propose maintenant différents événements durant l'année : Arbre de Noël, tournoi

NOS RENDEZ-VOUS EN 2021 !

- Samedi 13 février .....Repas à emporter à L'Hermenault
- Samedi 3 avril .....Repas à emporter
- Avril - mai..... Tournoi U11, U13 et U15
- 6 juin ..... Férias
- Début juin ..... Assemblée générale



Les nouveaux maillots du club offerts par les partenaires jeunes, repas en salles.

Cette saison est cependant différente des autres. Le football doit aussi s'adapter aux consignes sanitaires actuelles. C'est pourquoi, si vous venez à l'entraînement ou aux matchs, il vous sera demandé de respecter scrupuleusement les protocoles sanitaires à savoir respect des gestes barrières et port du masque obligatoire tout autour des terrains. Plus les règles seront respectées, plus nous aurons de chances de poursuivre la saison de football en étant en bonne santé !

L'outil en main à L'Hermenault

2019-2020 : L'ANNÉE COVID-19 !



L'Outil en Main  
Pays de l'Hermenault

DÉMO À L'ÉCOLE PRIVÉE

4 ateliers ont été délocalisés les 23 et 30 janvier 2020 à l'école privée de L'Hermenault et celle de St Cyr. Les enfants étaient ravis !

PUIS LE VIRUS EST ARRIVÉ...

Les ateliers ont fermé après la séance du 8 février. Les enfants n'ont donc bénéficié que de 16 séances au lieu des 29 prévues. Le 27 juin, les familles ont été conviées à la remise des diplômes.

10 ANS !

Les ateliers ont rouvert leurs portes pour la 10<sup>e</sup> année le 3 Octobre 2020. Mais le Covid-19 continue d'impacter le fonctionnement des ateliers que seuls les Gens de métier volontaires animent malgré tout : la distanciation est respectée autant que faire se peut, le port du masque est obligatoire (GdM et enfants), de même que le lavage des mains (gel hydroalcoolique ou savon) ainsi que la prise de température pour toutes et tous en début de séance.

Les séances ont de nouveau été suspendues à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2020.

Merci à J. BOBINET qui nous a procuré gratuitement plusieurs centaines de masques, ce qui soulage notre trésorerie, et à la commune de L'Hermenault (et à certaines autres communes) pour l'attribution de la subvention annuelle.

Pour nous rendre visite, pendant les initiations, le samedi de 9h30 à 11h30, hors vacances scolaires, soyez patients, attendez la fin de la pandémie. Nous serons très heureux de vous accueillir dans nos installations.

TOUJOURS BESOIN DE BÉNÉVOLES !

L'association recherche toujours des gens de métiers manuels, passionné(e)s par la transmission du savoir-faire.

Excellente santé pour les mois à venir !



CONTACTS

C. GUILLOTEAU  
Président  
02 51 00 19 05

Y. RAMBAUD  
02 51 87 70 67

## La Paroisse St Martin en Plaine

Le Baptême..... pour les enfants de moins de 3 ans,  
 Inscription..... 3 mois avant  
 L'Eveil à la foi (des dimanches)..... à partir de 4 ans  
 Le Catéchisme ..... à partir du CE1  
 La Première Communion..... après 2 ans de Caté  
 La Confirmation..... se vit en 5<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup>  
 Le Mariage : Inscription ..... 6 mois à l'avance

Pour tout renseignement, s'adresser au :

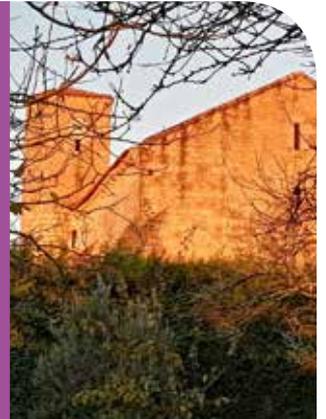
PRESBYTÈRE ..... 02 51 00 14 22  
 49, rue du Commerce à L'HERMENAULT

> Henri GAUTRON, prêtre ..... 02 51 00 14 22

> Daniel BARRADEAU Diacre ..... 02 51 28 70 01

> Nicole GAUTIER, animatrice ..... 02 51 00 14 22

hermenault@diocese85.org  
 paroisse.stmartinenplaine@wanadoo.fr



## ...Histoire de Noël...

Notre belle église est l'âme de notre village ; elle est l'une des 13 églises que compte la Paroisse Saint Martin-en-Plaine.

Elle est bien entretenue : merci aux différentes équipes municipales qui se sont succédé et qui en assurent l'entretien pour que cet édifice soit transmis aux générations futures en bon état...

Des bénévoles participent aussi à la garder belle. Merci à tous ceux qui font le ménage et à notre employé municipal toujours prêt à passer la tête de loup, et merci à toute autre participation car les araignées aiment à se multiplier dans ce lieu sacré...

### NOTREE ÉGLISE EST OUVERTE À TOUS ET TOUTE L'ANNÉE...

Une équipe de 9 personnes se charge de l'ouverture et de la fermeture des portes, de sa surveillance au quotidien (chacun sa semaine suivant un planning établi). Cette équipe n'est pas limitative bien sûr, de nouveaux volontaires sont et seront toujours les bienvenus.

Un Livre d'Or, mis à disposition au fond de l'église, permet aux visiteurs de mettre quelques phrases pour marquer leurs passages et laisser leurs suggestions...

Cette église, bien chauffée grâce à la contribution de la municipalité, permet des célébrations où l'on se sent bien.

Elle fait partie de notre patrimoine, à nous de la faire vivre...

Roselyne PORCHER  
 référente pour la Paroisse



Depuis quelques années, un sapin installé à l'extérieur, près de la grande porte d'entrée est décoré par les enfants et leurs parents, ce qui donne un air de fête à l'église, à l'occasion de Noël...

### APRPH

ASSOCIATION DU PATRIMOINE  
 RELIGIEUX DU PAYS  
 DE L'HERMENAULT

### CONTACT

Présidente, Dominique GUENET  
 06 80 15 79 79

### L'ÉCOLE DU SACRÉ-COEUR EN RPI AVEC L'ÉCOLE NOTRE DAME DE L'HERMENAULT

(Regroupement Pédagogique Intercommunal)

**120 élèves** cette année scolaire répartis dans 5 classes :

- ➔ À ST CYR..... TPS-PS-MS avec Véronique DOUET  
.....CE2 - CM1 avec Pauline CHAPELET  
et Laurence CHIRON le vendredi
- ➔ À L'HERMENAULT ... TPS-PS-GS avec Maryse GUÉRIN  
et Nathalie BAUDOUIN le vendredi  
.....CP-CE1 avec Déborah GUYONNET  
.....CM1-CM2 avec Charlène RABILLER  
et Kyllian LE MOULLEC le jeudi
- ➔ **Nous accueillons les élèves dès 2 ans 1/2, le matin,  
tout au long de l'année scolaire.**

### 3 ASSOCIATIONS DE PARENTS

- ➔ **2 OGE** (Organisme de Gestion) gèrent l'aspect financier et immobilier.

#### Présidents

- ➔ Jennifer MONNIER pour le site de St Cyr-des-Gâts
- ➔ Philippe AUMAND pour le site de L'Hermenault

**Manifestations** : "Opération pizzas", vente de jus de pommes, repas à emporter, plateau apéro, gâteau Bijou, randonnée nocturne à étapes, benne à papier.

- ➔ **L'APEL** (Association des Parents de l'École Libre) s'occupe des familles et du bien-être des enfants.

**Présidente** ..... Nadège HULIN

**Manifestations** : "Opérations Noël", structures gonflables, fête de fin d'année.

### LES PROJETS DE CETTE ANNÉE SCOLAIRE

Les projets sont communs aux 2 écoles du RPI. Mais cette année, protocole et virus obligent, tout est chamboulé !

Nous travaillons « **EAU'TOUR DU MONDE** ». Rien ne nous empêchera de voyager tant que nous pouvons imaginer !

Les élèves de maternelle et de cycle 2 font un tour du monde. Ils traversent tous les continents. Des expositions sur les différents pays visités seront installées dans les classes. Et qui sait ? Peut-être pourront-ils partir en fin d'année scolaire...

## Inscriptions et renseignements

### ÉCOLE PRIVÉE DU SACRÉ COEUR

Pauline CHAPELET  
Chef d'établissement du RPI

02 51 87 77 66

7 rue de la Huguenoterie

85410 SAINT CYR DES GÂTS

ec.stcyrdesgats.sacrecoeur@ddec85.org

### ÉCOLE PRIVÉE NOTRE DAME

02 51 00 16 37

18 impasse Notre Dame

85570 L'HERMENAULT

ec.lhermenault.notredame@ddec85.org

**UN SITE : [lhermenault-stcyrdesgats-rpi.fr](http://lhermenault-stcyrdesgats-rpi.fr)**

Quand aux 2 classes de cycle 2 : « **HISSEZ HAUT LES VOILES** » ! Ils ont embarqué depuis le début de l'année sur les océans. Le Vendée Globe n'a plus aucun secret pour eux. Ils sont sensibilisés à la protection et au respect de l'eau et des océans. La fin d'année scolaire les emportera au large, nous l'espérons !

### LES ACTIVITÉS DE L'ÉCOLE

- ➔ **Célébrations** des Fêtes Chrétiennes (Noël et Pâques), éveil à la Foi et culture chrétienne
- ➔ **Diverses sorties culturelles et pédagogiques** tout au long de l'année scolaire
- ➔ **La Fête du RPI** : rencontre sportive mêlant les deux sites



## BIENVENUE À L'ÉCOLE JULES VERNE !

### UNE ÉCOLE QUI S'AGRANDIT !

#### ► 2019-2020, UNE ANNÉE SCOLAIRE INÉDITE !

Cette année s'annonçait avec de nombreux projets qui se sont tous arrêtés en mars avec le confinement. Il a fallu composer avec « **L'ÉCOLE À LA MAISON** » entre mars et mai, et penser le retour progressif des élèves entre le 12 mai et la fin de l'année scolaire. Les enseignants ont fait preuve d'inventivité pour permettre aux élèves de continuer à apprendre et surtout pour conserver un lien entre tous. Ils ont dépensé une énergie sans compter !

Avec les élections municipales, une nouvelle équipe est venue composer le SIVOM qui gère l'école au quotidien : les réunions ont été nombreuses pour accueillir au mieux les élèves, avec les besoins liés à la crise sanitaire.

#### ► Rentrée 2020 : une équipe qui s'étoffe tout en restant à l'écoute de chaque élève dans ses réussites et ses difficultés :

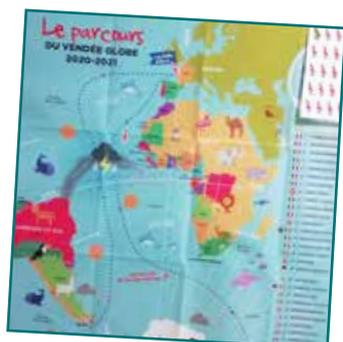
CLASSES	PS-MS	GS-CP	CE1	CP-CE2	CM1-CM2
EFFECTIFS	30	24	19	23	26
ENSEIGNANTS	Patrick GHALI	Murielle PARPAILLON	Katlyne CHARBONNEAU	Valérie POTHIER	Fabienne MICAUD- Et Olivier RATOUIT (le jeudi)
AIDE-MATERNELLES	Marie-Danielle BILLAUD (ATSEM)	Nicole MORNET (ATSEM)			
AUTRES PERSONNELS	Virginie GARNIER, Anne RAGGI et Isabelle MARCINOWSKI, Auxiliaires de Vie Scolaire, accompagnent 4 élèves sur l'école pour leur permettre de vivre au mieux leur scolarité. Plusieurs stagiaires rejoignent l'école pour découvrir le rôle de l'aide-maternelle ou encore le métier de professeur des écoles.				

### PROJET D'ÉCOLE 2018-2022 : UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR L'ÉCOLE

Cette année si particulière n'a pas permis de mener tous les projets initiés. Ces différentes actions devaient et devront permettre de favoriser une scolarité sereine dans un climat de confiance, de renforcer la maîtrise de la langue orale dans tous les champs disciplinaires, de permettre une plus grande ouverture sur le monde.

**La découverte du monde de l'image grâce aux actions "Cinéjeunes" et "Ecole & Cinéma"** pour mieux comprendre la force des images en visionnant plusieurs films sélectionnés avec soin et en participant à des débats avec de supers animateurs !

#### Voyager avec le parcours des skippers du Vendée Globe !



Continuer d'avoir des projets d'école ou de classe en ces temps particuliers n'est pas toujours simple. Certaines opérations sont annulées, les sorties sont suspendues alors pour sortir des murs de l'école et prendre l'air, certaines classes s'intéressent au parcours des skippers du Vendée Globe ! De quoi travailler dans bien des domaines. Dès que possible, les enseignants saisiront les opportunités de travailler avec des intervenants en musique par exemple.



## ÉCOLE JULES VERNE

30 rue Chantal Dormegnies  
85570 L'HERMENAULT  
Tél. 02 51 52 92 15

Mail : ce.0851632m@ac-nantes.fr

Directrice : Fabienne MICAUD-RICHARD

Classe : lundi, mards, jeudi et vendredi

8h45 - 12h / 13h30 - 16h15

*Nous accueillons des élèves tout au long de l'année scolaire*

### AGRANDIR L'ÉCOLE

Avec l'ouverture d'une 5e classe, il faut penser à agrandir l'école. Voilà un beau projet à mener pour les élus du SIVOM et pour l'équipe enseignante. C'est certain, l'année scolaire 2020-2021 sera encore riche en projets !



### LE MOT DU SIVOM JULES VERNE

Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM), regroupe 4 communes : L'Hermenault, Marsais-Sainte-Radegonde, Saint-Cyr-des-Gâts et Saint-Martin-des-Fontaines.

#### DU CHANGEMENT DEPUIS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE : UNE NOUVELLE ÉQUIPE = UNE NOUVELLE ORGANISATION

- En fin d'année scolaire, 2 "midis-tests" avaient été organisés en vue de l'aménagement de la rentrée scolaire de Septembre en un seul service de cantine pour les 2 écoles de L'Hermenault.
- Les horaires des 2 écoles ont ainsi légèrement variés :
  1. Les élèves de Jules Verne quittent la classe à 12h (au lieu de 11h45) et y retournent à 13h30 (à la place de 13h15)
  2. Ceux de Notre Dame font dorénavant leurs pauses de 12h15 à 13h30 (au lieu de 13h30 à 13h45).
- Cette nouvelle organisation a été mise en place avec le personnel du SIVOM et les équipes enseignantes pour une amélioration du service et donner plus de temps aux enfants.
- Cette organisation a permis la mise en place du protocole sanitaire depuis les vacances de la Toussaint dans de bien meilleures conditions. Il est ainsi possible de **séparer les écoles en 2 salles et de respecter les distanciations entre classe.**

#### LE SIVOM EST EN CHARGE DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

1. Garderie et cantine sur les 2 sites
2. Transport scolaire (pour les enfants hors de la commune de L'Hermenault).

#### RENSEIGNEMENTS :

secrétariat de la MAIRIE de L'HERMENAULT  
13 rue de la Gazellerie - 02 51 00 13 18  
sivompejv@gmail.com

Le président, Jérôme BOBINET et les 4 vice-présidents : Christophe AUGER (St Cyr des Gâts) / Clémentine BODET (Marsais Sainte-Radegonde) / Victor RICHEL (St Martin des Fontaines) / Corinne JOLLY (L'Hermenault).

## LES DÉCHETS CE N'EST PAS À CÔTÉ DE LA POUBELLE MAIS À L'INTÉRIEUR !



**Un geste évident ?** Pas tant que cela si on constate les volumes de déchets abandonnés sur notre territoire : + de 5 000 L de sacs noirs abandonnés sont collectés toutes les semaines par les services du Sycodem, sans compter les matelas, mobilier cassé, et autres encombrants, retirés par les services municipaux.

Sans parler des bouteilles vides soigneusement posées au pied des conteneurs à verre alors qu'il suffit de les jeter à l'intérieur...

Depuis plusieurs mois, les communes et le Sycodem se mobilisent pour mettre en place des moyens d'actions qui iront en s'accroissant dans les semaines à venir : information, sensibilisation, répression, verbalisation...

**BACS À ORDURES :** Vous êtes responsables de vos poubelles qui ne doivent pas rester sur le trottoir. Rentrez-les !

## LA CARTE D'ACCÈS

Elle est un équipement de collecte qui vous permet d'entrer en déchèteries : pensez à la restituer au Sycodem lors du départ d'un logement si vous quittez notre territoire. Sa non-restitution sera facturée 15 €. Une carte retournée est réinitialisée et remise en stock pour un futur usager.

**Déclarer son arrivée ou son départ du logement :** ouvrez/fermez votre compte Sycodem (comme l'eau et l'électricité), en contactant nos services par téléphone, mail ou site internet. Cette démarche permettra un calcul exact de votre Redevance suivant l'utilisation du service et la période d'occupation du logement.

[sycodem.webusager.fr](http://sycodem.webusager.fr)

**DEMANDE DE BACS  
SYCODEM SUD VENDÉE**

**02 51 50 75 35 - [accueil@sycodem.fr](mailto:accueil@sycodem.fr)  
[www.sycodem.fr](http://www.sycodem.fr)**



## PÉTARDS ET FEUX D'ARTIFICE

### L'UTILISATION DE TOUS FEUX D'ARTIFICE

(NON AUTORISÉS) ET PÉTARDS,

quelle que soit leur catégorie, **EST STRICTEMENT INTERDITE** sur la voie publique et dans tous les lieux où est rassemblé du public.

## ENTRETIEN VERT : À SAVOIR !

### TAILLE DES HAIES

➔ Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 m, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.

### ÉLAGUER VOS ARBRES !

➔ En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au riverain qui doit veiller à ce que **RIEN NE DÉPASSE DE SA CLÔTURE SUR LA RUE**. Les services municipaux, quant à eux, sont chargés de l'élagage des arbres plantés sur la voie publique.

## PENSONS À NOS VOISINS !

Arrêté préfectoral pour la fumée : 12 SIDPC-DDTM 627 (du 26/11/2012) et Arrêté pour le bruit : 2013/MCP/06

### BRUITS, FUMÉE...

Ne faisons pas subir à autrui ce que l'on ne voudrait pas subir : cris, bruits de moteurs intempestifs, aboiements de chiens... Une loi existe mais le bon sens de chacun doit pouvoir éviter bien des désagréments.

### TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE

HORAIRES fixés par arrêté préfectoral :

- ➔ Jours ouvrables . . . . 8h - 12h / 14h - 19h30
- ➔ Samedis . . . . . 9h - 12h / 15h - 19h
- ➔ Dimanches et jours fériés . . . . . 10h - 12h

### ABOIEMENTS

IL EST INTERDIT, de jour comme de nuit, de laisser un ou des chiens dans un enclos, sans que son gardien ne puisse à tout moment faire cesser ses aboiements prolongés ou répétés.





**Mission Locale du Sud Vendée**  
PAYS DE LA LOIRE

**Jeunes 16-25 ans**

Passez en mode **avenir!**

**Mission Locale du Sud Vendée:**  
une seule adresse pour tous leurs projets.




...un **métier** qui plaît      ...une **formation** pour y arriver      ...des **solutions** pour la vie quotidienne

**MISSION LOCALE SUD VENDÉE**  
47 rue Tiraqueau - 85200 Fontenay-le-Comte  
02 51 51 17 57 - [contact@mlsv.fr](mailto:contact@mlsv.fr)  
[www.missionlocalesudevendee.com](http://www.missionlocalesudevendee.com)



**GRUPE M SSV**  
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

- MULTI<sup>service</sup>
- LOC<sup>service</sup>
- INTERIM<sup>service</sup>
- HABITAT<sup>service</sup>

30 ANS D'EXPÉRIENCE      SERVICES à LA PERSONNE

LOUEZ AUSSI NOTRE MATÉRIEL GRÂCE À



Pour un quotidien plus serein...  
ou perso, **LE GROUPE MSSV est la réponse à vos besoins de personnel**

**Vous êtes en recherche d'activité professionnelle ?**  
**LE GROUPE MSSV VOUS PROPOSE DES OFFRES D'EMPLOI SUR MESURE !**

**GRUPE M SSV**  
MULTI SERVICE SUD VENDÉE

10 bis rue de l'Ancien Hôpital  
85200 FONTENAY-LE-COMTE  
02 51 69 39 39  
[www.mssv.fr](http://www.mssv.fr)  
[accueil@groupe-mssv.fr](mailto:accueil@groupe-mssv.fr)



**ADMR**  
la référence du service à la personne

**Services à Domicile**      L'ADMR EST CONVENTIONNÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

**Une aide à domicile proche de chez vous**

L'association locale ADMR de Doix les Fontaines, 20 rue Métayer Poupeau Fontaines 85200 DOIX LES FONTAINES, intervient sur votre commune et propose des services à domicile pour les personnes âgées, les personnes en situation de handicap ainsi que les familles : entretien du logement, aide à la personne, téléassistance, livraison de repas, garde d'enfants à domicile, ... Des services répondant aux besoins de chacun grâce à nos 19 salariés que la crise sanitaire a mis en lumière par leur engagement de tous les jours auprès des personnes fragiles.

L'ADMR, ce sont aussi des bénévoles qui, par leur présence, apportent un soutien aux personnes isolées et en perte d'autonomie. Nous recherchons activement des bénévoles pour réaliser des appels de convivialité et des visites à domicile. Nous souhaitons apporter plus et mieux à ceux qui nous font confiance. La qualité de notre service est une préoccupation constante.

Venez nous rencontrer !  
Nous vous accueillons du lundi au vendredi par téléphone de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h au 02.52.61.45.68. Accueil physique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, 25 rue Kléber 85200 FONTENAY LE COMTE ou par mail : [fontenayvsa@admr85.org](mailto:fontenayvsa@admr85.org)  
En dehors de ces horaires pour toutes urgences merci de contacter le 02.51.44.11.55



Avec mon fils Laurent, J'ai choisi l'ADMR pour rester à la maison en toute confiance.

Depuis 70 ans l'ADMR veille sur vos proches !

[www.admr85.org](http://www.admr85.org)



**Udaf Vendée**  
UNIS POUR LES FAMILLES

Notre méthode  
Information, diagnostic, conseils, accompagnement.  
Écoute, neutralité, confidentialité, approche globale et familiale.

**Point conseil budget**

**Contacts :**  
02.51.44.37.10 - [pcb@udaf85.fr](mailto:pcb@udaf85.fr)  
Accueil sur rendez-vous :  
Sur les communes de FONTENAY LE COMTE, LA CHATAIGNERAIE, LUÇON et MOUTIERS LES MAUXFAITS




[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)  
[www.mesquestionsdargent.fr](http://www.mesquestionsdargent.fr)

**Union départementale des associations familiales de la Vendée**  
TÉL : 02 51 44 37 10  
119 Bd des Etats-unis  
85000 La Roche sur Yon  
[www.udaf85.fr](http://www.udaf85.fr)



## Changements d'orientation et arrêt de la production laitière

### CLIN D'ŒIL AUX ANNÉES 60

LE « PETIT VENDÉEN » : ce camion équipé pour la collecte du lait s'est arrêté au Bois Roux pour la dernière fois le 31 janvier 2017. C'était "le laitier" disait-on à l'époque.

LE LAITIER : celui des années 1960, celui qui récupérait chaque matin, les petits bidons de 20 litres, ces petits bidons qui sont devenus aujourd'hui, grâce à quelques coups de peinture, objets de décoration... Ces bidons que l'on négocie dans les vide-greniers de la région ou qui sont stockés dans une remise de ferme attendant une ultime utilisation... Et voilà qu'ils rappellent des souvenirs...

#### LE LAITIER DES ANNÉES 60

A SAINT MARTIN, le laitier des années 1960 faisait halte avec son tracteur et sa remorque équipée pour cette collecte, chez plus de 20 producteurs de la commune. (*Lire ci-contre, une liste de noms non-exhaustive*)

LA "PAYE DE LAIT" : le lait représentait une production importante pour chaque ferme ou borderie, même si la quantité produite n'excédait pas quelques bidons, parfois un seul, 6 ou 8 étant quasi le maximum. C'était cependant le "salaire mensuel" de chaque ménage, et "la paye de lait", comme on disait, constituait de la trésorerie pour ces familles. La paye de lait arrivait, là encore, par le biais du laitier, qui payait en espèces le plus souvent.

La tournée mensuelle du laitier pour la « paye » pouvait s'assimiler à l'obole que l'on donne au facteur distribuant les calendriers des Postes, ou les pompiers pour leur visite annuelle à la Ste-Barbe.

Chaque mois, le laitier recevait une commission pour service rendu : le sérum distribué généreusement pour élever un cochon, ou une livre de beurre, ou du fromage, rapportés de la laiterie après commande... Véritable service, empreint de convivialité, engendré grâce à la multitude de petites coopératives qui ont essaimé à partir des années 1880 dans la région. La coopérative de L'Hermenault faisait, elle, modestement partie de la coopérative Charentes-Poitou, connue sous le slogan « La Tradition du Goût ».

#### EVOLUTION ET BOULEVERSEMENTS DANS LES STRUCTURES

A partir des 30 glorieuses et des années 1970, un vent de regroupements souffla sur ces petites unités. Ainsi, la laiterie de L'Hermenault qui, pour sa part, organisait son rapprochement avec celles de Nalliers et du Langon. Presque arrivés au terme des discussions et alors qu'une conclusion était fortement envisagée, une proposition qualifiée d'alléchante, arrivait du bocage. Le TAIL, avec ses briques laitières TETRA PAK, faisait son démarchage et attirait L'Hermenault dans son giron. S'élargissant aussi aux laiteries de Voultegon et Villiers, naissait ainsi une unité dénommée "La CELBO", et cela pour un temps.

Bientôt d'autres "sirènes laitières" se firent entendre, et la CELBO disparut du circuit. L'Hermenault revint alors à ses premières amours se rapprochant du Sud-Vendée autour d'USVAL qui avait créé des liens avec St Michel-en-L'HERM et son fameux "Petit Vendéen".

"LE PETIT VENDÉEN", le 31 janvier 2017, laissa là son nom de prédilection, et de nouvelles unités laitières de transformation virent le jour.

Ainsi, le lait, payé au litre au début, puis en fonction de la matière grasse ou de la qualité, ou d'après d'autres critères, fait aujourd'hui, débat autour d'un prix minimum à la tonne.

C'est ainsi que va l'histoire...

Jean PORCHER, Saint Martin-des-Fontaines 20/11/2020

#### Liste non-exhaustive DES ARRÊTS LAITIERS EN 1961-1962 À ST MARTIN-DES-FONTAINES :

- Georges BODET à La Grange*
- Léandre AUGER*
- Henri AUGER à Garreau*
- Eugene GAUTRON*
- Auguste BIBARD à la Ferme de Cholais à Marsais*
- Alexandre et Camille GUITTON aux Petits Ajoncs*
- Ulysse BAUTEAU et Léon BODET*
- Valentin FLAVIEN*
- Berthe BACLET*
- Pierre DURET*
- Pierre BODET à La Gageonnière*
- Henri DURET aux Garnes*
- Eugène BABIN*
- Joseph COULAIS au Bois Roux*
- Roger DURET à Thouaron*
- Jean et Alcide AUGER*
- Maurice ORION*
- Marie REIGNIER*
- Edmond SOUCHARD*
- Julien COUGNON*
- Élie MENARD, puis Marcel PAQUET à La Fumérierie*

...



## *Histoire de fontaines à St Martin-des-Fontaines...*

Saint Martin-des-Fontaines porte bien son nom car on dénombre plus de 14 sources ou "fontaines" sur la commune, qui se versent dans La Smagne ou La Longèves.

Après quelques recherches à travers champs avec l'aide de Roger HERVÉ, l'ancien maire de St Martin, nous avons pu les localiser, et, grâce aux souvenirs de quelques aînés de la commune, nous avons pu les nommer. Bien sûr si vous voulez enrichir nos recherches, nous sommes à votre écoute...

Voici le résultat de nos investigations : une liste non-exhaustive sans doute...

1. La source MAGNOU qui était un ancien lavoir : la source passe sous la D66 pour se verser dans la Smagne
2. La source du BOIS ROUX qui se trouve en aval du petit terrain communal
3. L'ancien lavoir situé à BOIS ROUX en aval du premier
4. La source des BOURLIÈRES
5. La fontaine à THOMAS
6. La fontaine de LA COSSE
7. L'ancien lavoir, appelé la FONTAINE DE LA GRANGE
8. La fontaine aux PRÊTRES
9. La source de la FUMETERIE avec un lavoir encore visible de nos jours
10. La fontaine aux PRUNEAUX
11. La fontaine de LA BASSE GAGEONNIÈRE
12. La fontaine à FAGOT
13. La fontaine PRÉ-BOUCHARD
14. La source des GRANDES OUCHES

*La source Magnou*



*La source du Bois Roux*



*La source de La Basse Gageonnière*



*Le lavoir de la Fuméterie*



*La source de La Fuméterie*



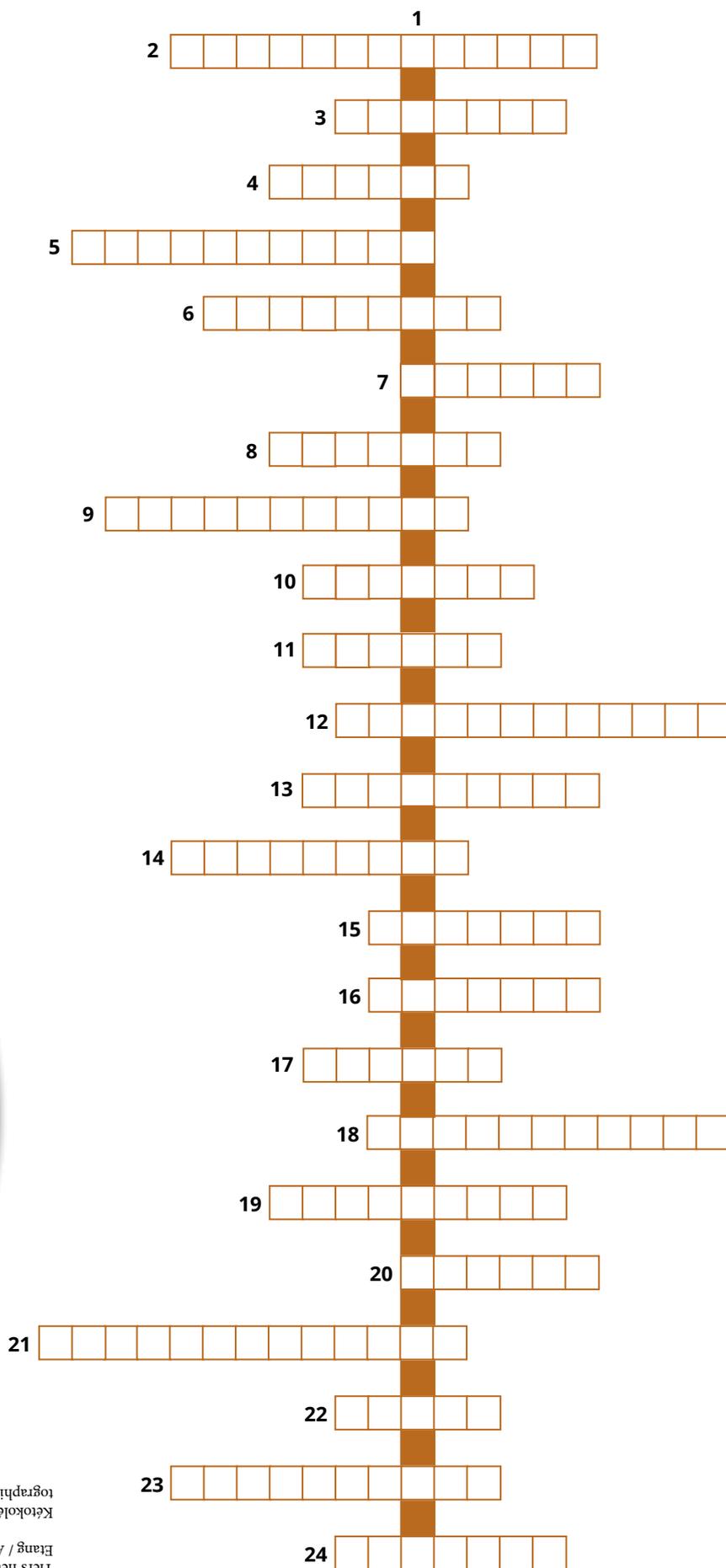
## MOTS CROISÉS

1. Le nom de votre commune
2. Elle est très souvent louée
3. Il en reste quelques vestiges au Bois Roux
4. A Garreau, on y faisait de la farine
5. Les grands-parents de cet écrivain vivaient dans notre commune
6. Utilisée autrefois avant le service d'eau
7. On peut s'y dire "Oui"
8. Activité protectrice des veaux, vaches, chevaux
9. Blé, maïs, tournesol en sont les productions
10. L'eau y est retenue et analysée
11. Elle a au moins 700 ans
12. On s'y reposera
13. Ses chemins sont très prisés
14. Il favorisera nos échanges
15. Sur le territoire communal, on en dénombre 14
16. La municipalité vous en offre au mois de mai
17. On y lavait son linge sale
18. La commune en abrite une grosse et quelques petites
19. Lieu de repos éternel
20. Les terres de la commune en sont très riches
21. Elle emploie beaucoup d'ouvriers
22. Les truites vous y attendent
23. Vos enfants s'y amusent
24. Distribués pour vous protéger de la Covid

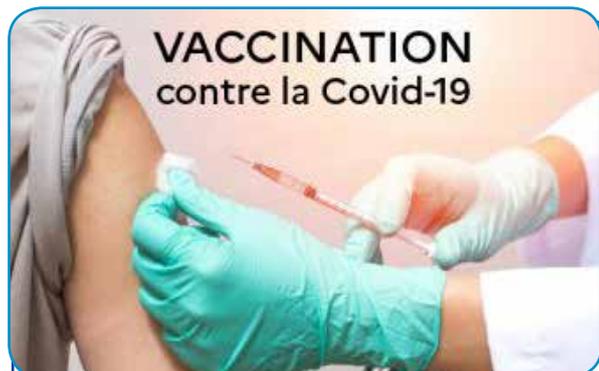
Kétokolé ?



1. Une fleur tropicale
2. Un ballon mangé par un chien
3. Un champignon
4. Un variant du Corona



Mots croisés réponses  
 Saint Martin des Fontaines / Salle des fêtes / Château / Moulin / Michel Ragon / Cous-  
 sorte / Mairie / Elevage / Agriculture / Captage / Eglise / Bancs publics / Randonnée /  
 Tiers lieu / Sources / Fleurs / Lavoir / Entreprises / Cimetièrre / Argile / Briquetterie /  
 Etangs / Aire de jeux / Masques  
 Kétokolé ? Réponse 3 : un Clathre rouge ou "Coeur de sorcière", un champignon pho-  
 tographié à Gantret !



**VACCINATION  
contre la Covid-19**

**Vous avez plus de 75 ans ?**

Prenez rendez-vous pour vous faire vacciner contre la Covid-19 auprès du centre de vaccination du Sud-Vendée à Fontenay-le-Comte, à l'Espace Culturel RENÉ-CASSIN « LA GARE », en téléphonant au :

**02 56 90 64 12**

Ce numéro GRATUIT et UNIQUE vous met en relation

avec la plateforme Webhelp pour la prise de rendez-vous sur [Doctolib.fr](https://doctolib.fr).

Vous pouvez toutefois vous inscrire directement sur le site internet [Doctolib.fr](https://doctolib.fr)

**CENTRE DE VACCINATION OUVERT**

- Du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 18h, sans interruption
- Public concerné pour le moment : personnes âgées de plus de 75 ans
- En vous présentant au centre de vaccination, vous devez
- impérativement avoir pris un rendez-vous sur Doctolib
- être muni, si possible, du bon de vaccination adressé par la CPAM



**CONTRE LES CAMBRIOLAGES !  
PENSEZ À :**

**1. SÉCURISER VOTRE HABITATION**

• **Ne laissez pas entrer** chez vous des inconnus

- **Renforcez les points d'accès** (portes, fenêtres...) et **ne laissez rien ouvert** même si courte absence
- **Dissimulez** vos biens (argent, bijoux, portables...), prenez-les en photos et conservez leurs factures
- **Ne cachez vos clés** à l'extérieur (sous le paillason, dans un pot de fleurs...)
- **Évitez les signes d'absence** (courrier accumulé, dates d'absence sur le répondeur téléphonique...)
- **Équipez-vous** éventuellement **d'une alarme intrusion**
- **Ne laissez ni outils** ni matériels à l'extérieur pouvant faciliter les méfaits des cambrioleurs (échelle, tournevis, outillage divers...). Notez les numéros de série des objets qui permettront peut-être aux forces de l'ordre de les restituer.

**1. SURVEILLEZ L'ENVIRONNEMENT PROCHE**

- Demandez à **un voisin de confiance** de porter une vigilance particulière à votre domicile en cas d'absence



- Dans le cadre de l'**OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES**, signalez votre absence à la Gendarmerie : des patrouilles seront organisées. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions ou cambriolages). Pour bénéficier de cette surveillance : complétez le **formulaire en ligne sur le site [service-public.fr](https://service-public.fr)** et imprimez-le. Vous pouvez également retirer ce formulaire à la Gendarmerie. Une fois complété, rendez-vous muni de celui-ci, à votre brigade de Gendarmerie.

**2. SIGNALER TOUTE PRÉSENCE SUSPECTE**

- Ayez le réflexe téléphonique du "17" pour signaler les véhicules et/ou individus pouvant faire du repérage. Donner des éléments précis d'identification (type, marque, couleur et immatriculation des véhicules, tenue vestimentaire des personnes)

⇒ **En cas de cambriolage, ne rien toucher et aviser rapidement la Gendarmerie.**



MAIRIE

20 rue de la Mairie

85570 St-Martin-des-Fontaines

02 51 00 10 74

[st-martin-des-fontaines.mairie@wanadoo.fr](mailto:st-martin-des-fontaines.mairie@wanadoo.fr)

OUVERT AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

Le mardi de 14h à 19h

Fermé le mercredi et chaque dernier  
vendredi du mois